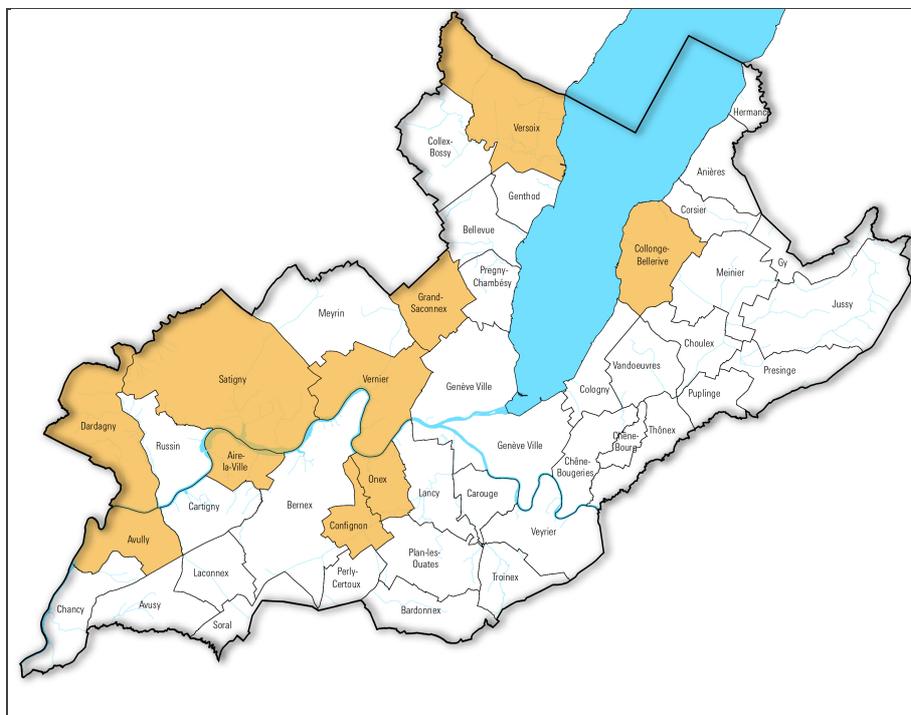




## République et canton de Genève

### Les Plans directeurs communaux : priorité à la qualité de vie de la population



RR&A a élaboré le volet "mobilité" d'une douzaine de Plans directeurs communaux à Genève

Fort de son expérience dans les démarches de planification directrice multimodale et de sa solide connaissance du territoire cantonal genevois, RR&A est régulièrement sollicité pour la réalisation du volet "mobilité" des Plans directeurs des communes genevoises. A ce jour RR&A intervient ou est intervenu à Vernier, Onex, Grand-Saconnex, Versoix, Collonge-Bellerive, Thônex, Vandoeuves, Satigny, Dardagny, Avully, Confignon, Aire-la-Ville.

Dans le canton de Genève, les prérogatives communales sont limitées en matière de mobilité, néanmoins cette démarche de planification "locale" est primordiale pour orienter les actions menées en matière de déplacements, en adéquation avec les objectifs de la commune et en concertation avec ses partenaires (canton, communes voisines, associations et groupes d'intérêts, population et entreprises).

Et de fait, le volet "mobilité" des Plans directeurs communaux offre l'opportunité de répondre à des enjeux déterminants pour la qualité de vie de la population :

- ▶ organisation optimale du territoire bâti (p. ex. accès aux équipements et services, intégration harmonieuse des nouveaux quartiers, densification des zones villas),
- ▶ priorisation de la marche et du vélo pour les déplacements locaux (p. ex. perméabilité du tissu bâti, confort et sécurité, urbanisme adapté),
- ▶ mise en valeur des rues et espaces publics (réduction des nuisances, gestion optimisée du stationnement, cohabitation apaisée des usagers et des usages),
- ▶ adéquation de la desserte en transports publics, intégration des arrêts dans l'espace public et qualité des cheminements d'accès ;
- ▶ évolution des besoins et des pratiques de mobilité, nouvelles mobilités ;
- ▶ information et sensibilisation de la population.

Notre approche s'inscrit dans la volonté de développer une collaboration dynamique avec les techniciens locaux et de veiller à une bonne prise en compte des attentes de la population, dont le territoire communal est le principal espace de vie.

**Volet "mobilité" des  
Plans directeurs communaux**

**Maître d'ouvrage**  
Communes genevoises